

Frontaliers : faire ses courses à l'étranger ?

Est-il encore possible de traverser les frontières, à l'aller comme au retour, pour faire ses courses ?

Tout dépend des règles en vigueur... Avant de se lancer, il faut vous assurer que la législation dans le pays d'accueil vous le permet. Mais il est tout aussi important de vérifier à quelles règles vous serez soumis, pour votre retour en France.

Vérifier que le pays dans lequel vous vous rendez est ouvert sans conditions

Certains pays imposent la présentation d'un test PCR négatif ou le respect d'une quarantaine pour entrer sur leur territoire. Informez-vous sur la réglementation locale avant de vous déplacer.

Respecter les conditions de retour en France

Depuis le 31 janvier 2021, la France impose, pour toute personne de 11 ans ou plus, de se munir d'un test PCR négatif de moins de 72 h, même si elle revient d'un pays de l'espace européen (Union européenne, Andorre, Islande, Liechtenstein, Monaco, Norvège, Saint-Marin, Saint-Siège et Suisse).

Ce principe connaît trois exceptions :

- les déplacements de moins de 24 h, dans un rayon de 30 km autour de votre domicile ;
- les déplacements professionnels dont l'urgence ou la fréquence est incompatible avec la réalisation d'un tel test ;
- les déplacements des professionnels du transport routier dans l'exercice de leur activité.

Ainsi, si vous faites un aller-retour pour faire les courses, il n'y aura pas besoin de test PCR au retour. Cependant, en cas de contrôle, vous devrez justifier, que vous respectez bien la règle des 24 h et des 30 km.

Respecter les heures de sortie

À l'heure actuelle, la France impose un couvre-feu généralisé entre 18 et 6 heures. Ce qui signifie que vous devez impérativement être de retour, à votre domicile, pour 18 heures au plus tard.

Faire preuve de bon sens

À l'heure où l'épidémie est partout, les autorités de chaque pays invitent à faire preuve de bon sens et conseillent de faire vos courses à l'étranger que si vous résidez à proximité de la frontière et qu'il s'agit d'achats de première nécessité.